



ARBORESCENCE
BILAN
DE COMPETENCES
FORMATIONS

Bilan de compétences

Accompagnement de 16h

*Accédez à un métier qui vous ressemble grâce à un travail
d'introspection encadré par un professionnel*



I- QU'EST-CE Q'UN BILAN DE COMPETENCES ?

Le Bilan de Compétences est un réel outil d'orientation et de gestion de carrière.

Il permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations dans le but d'une proposition de postes et de secteurs d'activités mieux adaptés à votre profil et en phase avec le marché actuel.

Il s'agit d'une étape incontournable pour se repositionner sur le marché de demain. Le Bilan se fait en présentiel ou à distance, à votre convenance, avec une consultante spécialisée.

II- LE DEROULEMENT DU BILAN DE COMPETENCES EN 3 PHASES.

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R.6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et par les articles L.1233.71, L6313-1 L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 8 du Code du Travail. Le bilan se déroule sur 1 mois et demi, sur des créneaux de 3 heures par semaine, à distance ou en présentiel.

Arborescence Bilan de Compétences propose des bilans de Compétences d'une durée de 16h.

Ce délai est donc nécessaire pour mûrir la réflexion avec pertinence.

Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L. 6313-1 comprend, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan, les trois phases suivantes :

1) LA PHASE PRÉLIMINAIRE : durée 2 h

- *Analyse de la demande et des attentes*
- *Définition des objectifs et d'un programme personnalisé*

2) LA PHASE D'INVESTIGATION : durée 9h

- *Analyse des motivations, des valeurs et des intérêts professionnels*
- *Identification des compétences et des aptitudes professionnelles*
- *Tests de personnalité et / ou psychologique*
- *Détermination de pistes d'évolution ou de reconversion professionnelle*
- *Repérage des compétences transférables, des atouts et des contraintes au regard du projet*
- *Confrontation des pistes professionnelles à la réalité du marché de l'emploi.*

3) LA PHASE DE CONCLUSION : durée 7h

- Formalisation du/des projet(s) professionnel(s)
- Élaboration d'un plan d'action pour la réalisation du projet
- Commentaire et remise du document de synthèse au candidat lors du dernier rendez-vous.

IV- LES OBJECTIFS :

Un bilan de compétence permet :

- D'identifier et de valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et motivations
- De définir et confirmer un projet professionnel « sur mesure » et le cas échéant un projet de formation
- D'analyser la faisabilité de votre projet au regard et aux besoins socio-économiques de votre territoire de vie et de votre activité
- De rédiger un retro planning de réalisation permettant la mise en œuvre de votre projet.

V- LE PUBLIC :

Il n'y a pas de prérequis demandé lors d'un bilan de compétences.

- Les salariés du secteur privé, agents de la fonction publique, demandeurs d'emploi, jeunes et seniors.
- Les personnes en situation de handicap

Une adaptation et un aménagement des rendez-vous sont étudiés et mis en place selon les besoins des personnes en situation de handicap.

VI- LE CONTENU DU BILAN DE COMPETENCES DE 16H.

Des entretiens individuels de 3h, toutes les semaines sont prévus, durant 1 mois et demi, en présentiel ou à distance pour tous les publics.

Les outils et pratiques mis à disposition durant tout le bilan de compétences :

- Un recueil d'informations
- Un questionnaire parcours de vie
- Une photo montage

- Des tests de personnalités (MBTI, RIASEC)
- Des exercices et une analyse de vos compétences sur Parcours-Transférance

Une recherche et un travail personnel est à prévoir entre toutes les séances pour être acteur de son parcours.

VII- LES MODALITES DU BILAN DE COMPETENCES.

Deux options sont proposées pour le déroulement du bilan de compétences :

- En présentiel, les entretiens individuels sont positionnés sur un calendrier prévisionnel et confirmés à la fin de chaque rendez-vous pour le suivant. Ils se déroulent au 30 la cour aux nogues 35190 St Thual ou un bureau est aménagé pour accueillir les participants.
- A distance en visio avec le logiciel zoom pour tous les publics et les personnes en situation de handicap. Pour les séances en visio, une assistance technique et pédagogique est à votre disposition par mail ou chat pendant la durée de la formation afin de vous accompagner : une réponse est apportée dans les 48h.

VIII- LES MODALITES ET INFORMATIONS D'ACCES

Une inscription se fait en ligne ou par mail .Un rendez-vous téléphonique vient valider l'inscription.

L'inscription est validée définitivement lorsque le contrat est signé par les deux parties.

Accès sous 14 à 21 jours après inscription définitive.

Le lieu : En présentiel au 30 La Cour aux nogues 35190 à St Thual et à distance avec le logiciel zoom (une possibilité d'accompagnement à la connexion existe. Nous contacter par mail aline.camboulives@orange.fr).

Le Tarif : 1800€ TTC

Durée : 16h.

IX- L'INTERVENANTE

Je suis Conseillère en insertion professionnel avec un titre professionnel depuis 2009. Ayant l'envie de continuer dans l'accompagnement j'ai

passé une certification récente de consultante en bilan de compétences auprès de l'établissement Proactiv à Tours en décembre 2023, puis, j'ai obtenu la certification Qualiopi en avril 2024.

Arborescence Bilan de Compétences-Formation » ma micro entreprise a été créée le 09 février 2024, son but :

- l'accompagnement à la reconversion ou l'évolution professionnelle à travers la conduite de bilans de compétences et une formation CV.

X- SUIVI ET EVALUATION

- Une signature de la feuille de présence sera effectuée en présentiel et à distance par mail.
- Un quizz sera proposé en fin de bilan de compétences.

Résultat attendu :

- Un document de synthèse sera commenté et remis au participant lors du dernier rendez-vous
- Nous vous proposons un échange 1 mois après la fin du Bilan afin de faire le point sur la réalisation de votre projet et d'apporter des actions correctives, si nécessaire. Nous referons un point ensemble 6 mois après pour évaluer la réalisation de votre projet.

XI- LA DEONTOLOGIE :

- Volontariat du bénéficiaire
- Principe de transparence :
- présentation des conditions de réalisation, du déroulement du bilan, la méthodologie, les outils et les tests utilisés.
- Signature d'une charte d'engagement réciproque et établissement d'un calendrier des rencontres.

- Principe de confidentialité : la consultante est soumise au secret professionnel
- Propriété des résultats du bilan : le bénéficiaire est propriétaire de résultats de son bilan. La transmission du document de synthèse à un tiers ne se fait qu'avec l'autorisation du bénéficiaire
- Absence de jugements de valeurs : le document de synthèse reste centré sur les faits, les constats du bénéficiaire, les comportements observables.

XII- CONTACT ET INFORMATIONS

Mme Aline CAMBOULIVES
« Arborescence Bilan de Compétences-Formations. »

Adresse : 30 La cour aux nagues 35190 St Thual

Tél : 06 38 48 40 42

Mail : aline.camboulives@orange.fr



ARBORESCENCE
Bilan de Compétences
Formations
30 La cour aux Nagues
35190 St Thual
Siret : 492144336500045
NDA : 53351194335